Eglise Evangélique Réformée du canton de Vaud

Paroisse du Balcon du Jura

Assemblée paroissiale d'automne du dimanche 19 novembre 2023
Temple de L'Auberson - Assemblée ordinaire

Introduction, adoption de l'ordre du jour

Comme l'Assemblée n'a pas de président en exercice, Caroline Ilboudo ouvre l'assemblée à 10h50, à l'issue du culte, en présence d'une quarantaine de personnes.
Le premier point de l'ordre du jour sera donc l'élection d'un président et celle d'un vice-président.
L'ordre du jour est accepté à mains levées.

Élections du président et vice-président de l'Assemblée paroissiale

Jean-Christophe Jaermann présente Jean-Samuel Py, avec des paroles de Michel Bühler. Il ajoute que Jean-Samuel connaît tout de notre région.
Frédéric Steinhauer présente ensuite Grégoire Pomey. actuellement conseiller communal à Ste-Croix.
Deux scrutateurs se portent volontaires. Valérie Pittet distribue les bulletins pour l'élection du président puis Caroline circule avec l'urne.
Pendant le dépouillement du premier scrutin, Valérie distribue les bulletins pour l'élection du vice-président puis Caroline circule avec l'urne.

Lecture des principes constitutifs et annonce des résultats des élections

Pendant le dépouillement des bulletins, Caroline donne lectures des principes constitutifs de l'Église du 9 avril 2005.
Elle donne ensuite les résultats des élections: le président Jean-Samuel Py est élu avec 40 voix sur 41 bulletins et le vice-président Grégoire Pomey est élu avec 41 voix sur 41 bulletins. Ils sont applaudis par l'Assemblée.
Jean-Samuel remercie pour la confiance accordée et remercie également Grégoire.
Il signale aussi que se sont excusés René-Paul et Maddy Gueissaz, Monique Winkler et Jacqueline Michod.

Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire de printemps du 17 mars 2023

Jean-Samuel Py rappelle que le PV de la dernière assemblée était disponible à l'entrée des cultes, sur le site internet et au secrétariat de la paroisse. Aucune modification n'est demandée. Le procès-verbal est adopté à mains levées.

Présentation du budget 2024

Valérie Pittet présente le budget 2024.
Le total des charges est de Fr. 79'660.-- (au lieu de Fr. 76'930.-- pour le budget 2023 et Fr. 76'621.09 pour les comptes 2022).
Le total des produits est de Fr. 75'800.-- (au lieu de Fr. 81'200.-- pour le budget 2023 et Fr. 94'143.31 pour les comptes 2022).
Le résultat prévu pour 2024 est donc une perte de Fr. 3'860.-- (au lieu d'un bénéfice de Fr. 4'270.-- pour le budget 2023 et un bénéfice de Fr. 17'522.22 pour les comptes 2022).
Frédéric Steinhauer propose d'ajouter une ligne de charges pour le changement des fenêtres de la salle "Découverte" et pour en faire une salle multimodale pour l'accueil des jeunes du CPNV et de l'EVAM. La paroisse pourrait ainsi soutenir l'acceuil des jeunes. Il propose d'attribuer Fr. 1'000.-- à cela. Cette proposition est acceptée à la majorité.
Il n'y a pas d'autre intervention, Valérie remercie.

Adoption du budget 2024

Jean-Samuel Py met le budget au vote, il est accepté à une large majorité.

Information du Conseil régional et du Synode

Jean-Samuel Py passe la parole à Chantal Bujard, de Prahins, représentante du Conseil régional.
Elle apporte les salutations du Conseil régional puis donne des informations sur la démarche "Ensemble, redessinons l'avenir de l'EERV dans le Nord vaudois". Les trois axes en sont l'enfance et les familles, les activités jeunesse et la transition écologique et sociale. Ce dispositif est opérationnel depuis septembre 2022. Le Conseil régional remercie les personnes qui s'engagent dans ce cadre renouvelé.
Le Conseil régional a approuvé une modulation des contributions des paroisses selon leur situation financière.
Concernant le renouvellement du corps ministériel, elle indique que la dotation pour la région est de 14,8 équivalents plein temps, 22 ministres, animatrices et animateurs occupent ces postes.
A leur demande, les réformés de Baulmes et Vuiteboeuf ont été accueilli dans la région Nord vaudois, avec le soutien du Conseil synodal.
L'été prochain commencera une nouvelle législature.
Pour terminer, elle rappelle que le site internet informe sur les diverses activités.

Jean-Samuel passe ensuite la parole à Anne Tesauri qui donne des informations du Synode des 3 et 4 novembre derniers.
Les principaux sujets ont été le budget qui présente un déficit de presque Fr. 600'000.-- et la gouvernance.
Le Centre culturel des Terreaux sera en travaux. Un demi-poste sera gelé dans chaque région pour répartir les forces disponibles.
Elle informe encore que la plate-forme interreligieuse du Canton a rédigé un appel à la paix.
Pour sa part, Vincent Guyat indique que le Conseil synodal considère important de garder les liens. Le conseil est à nouveau au complet. Il y a actuellement 145 équivalents plein temps pour le régions, 16 sont vacants. Le Conseil synodal espère engager entre 10 et 12 personnes. Les postes spécialisés suscitent plus d'intérêt que les postes paroissiaux.
Le classeur "Agir Ensemble" a été toiletté et sera transmis.
Nous ne sommes pas dans un voyage de croissance mais de réduction de la voilure. Nous devons être héritiers des voyages de Paul.

Information de la Fondation des bâtiments paroissiaux

Gilles Mayland informe que tout est loué à la Maison de paroisse de Sainte-Croix. A la demande de la paroisse, les fenêtres de la salle Découverte seront changées et il y aura des travaux de peinture.
Concernant la Maison de paroisse de L'Auberson, les architectes Gueissaz & Lopez ont fait des plans, la Fondation analyse les coûts.
Il informe aussi que Patrick Graber souhaite quitter le comité à fin 2024. Le poste est à repourvoir.
Jérôme Winkler indique que les comptes 2022 ont été approuvés, les comptes 2023 sont en cours, la situation est saine.

Information du Conseil paroissial

Caroline Ilboudo rappelle qu'il s'agit de la dernière ligne droite du Conseil actuel qui est allé en course d'école chez les diaconesses de Saint-Loup.
Parmi les 11 personnes actuelles, peu se représentent. Les recherches ont donc commencé pour la prochaine législature. Caroline présente une proposition pour réduire le nombre de membres à 6. La discussion est ouverte car l'Assemblée devra voter. Diverses propositions sont faites pour avoir un nombre impair, 5 ou 7. Les différentes possibilités sont mises au vote, la décision finale est un nombre minimum de 7. Caroline conclut en disant que les solutions seront trouvées en étant ouverts et prêts au changement.
Frédéric Steinhauer indique qu'il est possible de participer à des parties du Conseil paroissial pour se faire une idée.

Divers et propositions individuelles

Chantal Bujard reprend la parole pour préciser que les contributions des paroisses sont actuellement basées sur le nombre de réformés inscrits dans la base de données. Mais il y a de grandes différences de richesse entre les paroisses. Une nouvelle pondération a été définie, basée à 80% sur le nombre de réformés, à 16% sur les revenus et à 4% sur la fortune. Cette nouvelle répartition n'est pas une bonne nouvelle pour la paroisse car sa contribution augmentera de Fr. 2'400.-- en 2024.
Cette décision tardive n'a pas été prise en compte dans le budget 2024 qui vient d'être adopté.
Jean-Christophe Jaermann estime que c'est un prix mais qu'on a la chance d'avoir une paroisse vivante. Nous pouvons partager un peu et se soutenir les uns les autres.

Pour conclure, Jean-Samuel Py remercie Michel Egger (son prédécesseur) qui lui a transmis toutes les informations nécessaires à son activité de président.

La parole n'est plus demandée, Jean-Samuel Py clos l'assemblée à 11h58.

Le secrétaire: J. Wenger

Le président: J.-S. Py